

ROUTE BLEUE AU QUÉBEC

Canot Kayak Québec

- Fédération de loisirs et de sports, existe depuis 1969. Couvre le canot et le kayak de mer comme loisirs.
- OBNL qui a pour but de faciliter les **activités de pagaies** comme **loisirs**
- Vise à rendre **accessibles** les plans d'eau tout en les **préservant**
- Désire démocratiser de façon sécuritaire les activités de pagaies
- A mis sur pied le Sentier Maritime du St-Laurent qui se fait améliorer par la Route bleue actuelle
- **Possède les ressources** pour l'évaluation technique, la coordination, la géomatique et les communications

Vision de la Route bleue

- Les plans d'eau sont des **joyaux** au Québec qui méritent d'être **protégés, mis en valeur** et **redécouverts** par la population
- Devenir une option de premier choix pour l'activité de plein air en étant accessible, sécuritaire, éducative et écoresponsable
- Mets de l'avant la **concertation régionale** entre les expertises environnementales, de loisirs, de tourisme responsable et d'aventure, et d'administration régionale pour la pérennité des parcours
- S'appuie sur une **gouvernance régionale stable** dans le temps

366

DC1

Projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans

6211-06-165

C'est quoi la Route bleue ?

- Écotourisme grâce à des **parcours navigables** sur les plans d'eau
- Se maille près de **pôles d'attrait touristiques** déjà existants
- Diversifie l'offre touristique en mettant en **valeur les régions**
- Parcours de qualité, sécuritaires, uniformisés, et en **partenariat** avec les pourvoyeurs AÉQ locaux
- **Cartographie** interactive et éducative en ligne
- Portail **web** avec panoplie d'outils pour bien planifier et se préparer



Ses 4 axes de développement

1. **Sécurité** : prévenir, prévoir et planifier les dangers
2. **Écoresponsable** : protéger les milieux fragiles et sensibiliser aux écosystèmes fragiles
3. **Accès durables** : utiliser et mettre à jour des sites aménagés en respect de l'environnement
4. **Éducation** : éduquer sur l'écosystème et les bonnes pratiques en plein air

Les coûts envisagés

- Certaine partie **déjà subventionnée**
- Évaluation technique
- Cartographie
- Signalisation
- Coordinations régionales
- Mise au point des aménagements
- Mise à jour sommaire annuelle
- Audit triennal des parcours

Elle s'adresse à qui ?

- S'adresse au **grand public** : les néophytes, les touristes et les familles
- Parcours d'une durée entre **1h30 et 4h**
- **Boucles ou aller-retours** privilégiées pour éviter la logistique de navette

Les avantages

- Parcours **sécuritaires** pour mettre en valeur le patrimoine hydrographique
- Publiciser la région comme **destination**
- Produit écotouristique responsable
- Multiplier les **retombées touristiques** dans la région avec une offre diversifiée
- Gage de **qualité standardisée** à la grandeur de la province

En bref !

- **Le rôle des partenaires** : décider, s'approprier et promouvoir les parcours
- **La Route bleue** : un produit d'attrait de grande valeur pour les régions !



Contacts

Pierre Marquis, directeur général
Jessica Racine-Lehoux,
chargée de projet Route bleue

514-252-3001, info@canot-kayak.qc.ca

www.canot-kayak.qc.ca

